

## INDUSTRIE

**Sybill Henry**

UMR AMURE, Université de Bretagne Occidentale, IUEM, Rue Dumont d'Urville, 29280 Plouzané

**Rémi Mongruel**

Ifremer, Univ Brest, CNRS, UMR 6308, AMURE, Unité d'Economie Maritime, IUEM, 29280, Plouzané, France

**Messages clés :**

- En 10 ans (2010 – 2016), le nombre d'entreprises et d'emplois salariés au sein de l'industrie, tout secteur confondu, a tendance à diminuer (environ 25 %) à l'échelle nationale.
- Au sein de la SRM GdG, l'industrie est principalement orientée vers les secteurs de l'agroalimentaire, la métallurgie et la pharmaco-chimie.
- L'emploi au sein des départements littoraux de la SRM GdG représente 2 277 633 salariés en 2013 soit près de 11,7% des emplois de ce territoire tous secteurs confondus.
- L'industrie étant soumise aux normes européennes, 776 établissements sont recensés en SRM GdG comme relevant de la directive IED qui renforce notamment les mesures de définition des seuils d'émission de polluants.

### **I. Description et situation générale de l'activité à l'échelle nationale**

#### **I.A. Définition du secteur et indicateurs socio-économiques clés**

En 2016, le nombre d'entreprises du secteur industriel est de 235 000 [12]. Un chiffre en baisse d'environ 26% depuis 2010 où 317 503 entreprises étaient recensées en France métropolitaine [14]. Cette tendance à la diminution concerne l'ensemble des filières industrielles, qui restent malgré tout dominées par trois grands secteurs : la manufacture ; l'agroalimentaire ; et l'industrie du bois, du papier et de l'imprimerie [20]. Parallèlement à la baisse du nombre d'entreprises, l'emploi salarié diminue également de façon progressive depuis 2010 et passe d'un indice 100 en 2010, à 94 en 2016 alors qu'il était de 110.4 en 2007 [22]. En 2014, 2 998 424 salariés<sup>1</sup> en équivalent temps-plein sont repartis au sein des différentes filières industrielles, dont 17.5% dans la production de denrées alimentaires et de boissons, 11.8% dans la production de matériels de transports, et 10.2% dans la réparation et l'installation de machines et d'équipements. En 2014, le chiffre d'affaires est estimé à 1 024 979 millions d'euros dont 184 546 millions sont issus de l'industrie agro-alimentaire (18%). La dominance du secteur dans l'économie industrielle française se répercute également sur la valeur ajoutée du pays estimée à 258 893 millions d'euros et dont elle représente 15.2% en 2014.

#### **I.B. Réglementation**

La réglementation environnementale liée aux industries est complexe du fait de son importance et de la diversité des processus de production et des substances utilisées.

---

<sup>1</sup> Hors entreprises de fabrication de produits à base de tabac soumises au secret statistique

## **II. Etat des lieux à l'échelle de la façade Sud Atlantique**

### **II.A. Caractérisation économique du secteur**

Les départements littoraux de la façade Sud Atlantique sont caractérisés par une industrie peu développée au regard des autres façades mais qui reste diversifiée dans cinq secteurs d'activités principaux : l'agroalimentaire, la métallurgie, la pharmaco-chimie, l'industrie du bois et du papier et la fabrication d'équipements électriques et électroniques [2]. Cela se traduit notamment par la présence de grands leaders nationaux et de grands groupes industriels sur le territoire tel que « Euralis », « Celsa » ou « Touton » [18]. A l'échelle régionale, la valeur ajoutée de l'industrie est estimée à 19 743 millions d'euros en Nouvelle-Aquitaine et représente près de 13.8% de la valeur ajoutée régionale brute [20]. L'industrie génère sur ce territoire près de 2 277 633 emplois en 2013, représentant 11.7% des emplois départementaux tous secteurs confondus [24]. Reflétant la tendance nationale, l'industrie manufacturière est largement dominante et représente 2 126 990 emplois répartis au sein d'environ 70 873 établissements [21 ; 24]. Reflétant les spécificités régionales, l'industrie agroalimentaire contribue fortement à la valeur ajoutée du territoire et génère près de 564 646 emplois en 2013 [24]. Principalement orientés vers l'industrie de produits de boulangerie-pâtisserie-pâtes, de la transformation de la viande et des légumes frais, 19 824 établissements dédiés à l'agroalimentaire sont recensés en 2015 [18 ; 21]. Autre spécificité territoriale, les activités de fabrication de matériels de transport et l'industrie pharmaceutique génèrent respectivement 312 025 et 47 110 emplois en 2013. A l'échelle des communes littorales, l'industrie représente en 2013, 8.8% des emplois pour environ 19 728 salariés, dominés par la métallurgie et la fabrication de produits métalliques (21.8%) [24].

### **II.B. Reflet de la situation à l'échelle des bassins hydrographiques**

Tous secteurs confondus, le secteur industriel des bassins hydrographiques Loire-Bretagne (partie nord du Golfe de Gascogne) et Adour-Garonne génèrent une valeur ajoutée respective de 46 et 20.5 milliards d'euros. Le secteur de l'industrie génère 780 000 emplois repartis au sein de 53 000 établissements dont la majorité est orientée dans le secteur de l'agroalimentaire en lien direct avec les caractéristiques de production économique du territoire : transformation des produits issus de l'agriculture et de l'élevage et transformation des produits de la mer. En 10 ans, l'évolution de l'emploi industriel du bassin Adour-Garonne est moins négative que celle observée à l'échelle nationale

## **III. Interactions de l'activité**

### **III.A. Interactions avec d'autres activités**

Aucune analyse détaillée des interactions de l'activité industrielle avec d'autres activités n'a été réalisée.

### **III.B. Interactions avec le milieu marin**

#### ***III.B.1. Interactions de type 'pressions-impacts'***

##### *III.B.1.i. Activité – Pressions*

Les pressions générées par le secteur de l'industrie sur le milieu marin peuvent avoir différentes origines :

- Utilisation, production et rejets d'éléments toxiques. A l'échelle des départements de la façade Sud Atlantique, 376 industries toutes activités confondues sont classées comme installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) en 2017. Parmi elles, 47 sites industriels Seveso<sup>2</sup> sont recensés, dont 68% sont affiliés à l'industrie chimique – qui compte 26 établissements classés en « Seveso seuil haut ». La grande majorité des industries de la façade sont issues de la filière agroalimentaire (82.9%), qui comptent 312 ICPE dont très peu sont classées
- Production de déchets

Tous secteurs industriels confondus<sup>3</sup>, ce sont près de 35 millions de tonnes de déchets non dangereux qui ont été collectés en 2012. Ces déchets résultent principalement de l'activité de trois secteurs principaux : l'industrie du bois, du papier et de l'imprimerie (27.9%) ; la métallurgie et la fabrication de produits métalliques (23.5%) ; et l'agroalimentaire (22.8%). A ces déchets s'ajoutent les déchets dits dangereux, dont les éléments toxiques présentent des risques pour l'environnement et la santé humaine. La part de l'industrie dans la production de ce type de déchets est estimée à environ 23% pour une collecte de 390 440 tonnes de déchets dangereux en 2012 [1]. En Sud Atlantique, la production de déchets dangereux par les établissements industriels des départements littoraux est estimée à 4 907 tonnes en 2012. Ils sont principalement issus du département de la Gironde (33.1%). Ce tonnage est en baisse depuis 2009 avec environ 1 285 tonnes en moins de déchets dangereux [19].

- Prélèvements en eau

En 2015, les 2102 entreprises industrielles soumises à déclaration ont prélevé, à l'échelle nationale, près de 5.6 milliards de m<sup>3</sup> d'eau, ces dernières représentant moins de 1% des industries françaises [8 ; 13]. 14.8% de ces eaux prélevées proviennent des eaux souterraines ; 45.2% des eaux de surface ; 4.2% du réseau de distribution et 35.8% des eaux marines soit un peu plus de 2 milliards de m<sup>3</sup>. Ces volumes d'eau sont majoritairement prélevés pour les besoins de l'industrie énergétique (production d'électricité) et de la chimie (raffinerie, pharmaceutique, etc.) [13]. Ces chiffres ne représentent donc qu'une faible partie du secteur industriel, dont la consommation en eau totale était estimée à 28.3 milliards de m<sup>3</sup> en 2010.

### *III.B.1.ii. Activité – Impacts*

Les impacts suivants peuvent être engendrés par les activités industrielles :

- Pollutions aux substances dangereuses

Les pollutions aux substances dangereuses ayant pour origine les activités industrielles concernent majoritairement les émissions de composés organiques volatils (COV), de HAP, de polluants

---

<sup>2</sup>En fonction de la quantité totale de matières dangereuses présentes sur site, deux types d'établissements sont distingués : les établissements Seveso à seuil haut et à seuil bas. Déterminés en fonction de la masse de produits dangereux ces seuils sont imposés par la directive relative à la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs dite Seveso III (Directive n°2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses modifiant puis abrogeant la directive n°98/82/CE du Conseil dit SEVESO III).

<sup>3</sup> Hors industrie extractive et production d'énergie.

organiques persistants (POP) et l'apport de métaux au milieu par lessivage des infrastructures industrielles et émission directe dans l'atmosphère ou les milieux aquatiques.

- Apports de déchets

Les déchets d'origine anthropique observés en milieu marin sont principalement amenés par l'intermédiaire des cours d'eau et sont définis comme étant des éléments solides persistants fabriqués ou transformés et abandonnés dans le milieu naturel.

- Pollutions thermiques

Dans l'objectif de refroidir les mécanismes et les équipements de production, l'industrie prélève des volumes d'eau non négligeables qui sont souvent restitués au milieu à des températures différentes que celles d'origines et peuvent impacter l'environnement et les milieux aquatiques.

### ***III.B.2. Interactions de type 'dépendance'***

Aucune dépendance directe au bon état écologique n'est recensée pour le secteur de l'industrie. Une dépendance indirecte en terme de représentation ou d'image de la profession peut être envisagée, à laquelle s'ajoute l'ensemble des normes et mesures environnementales prises à l'échelle nationale qui peuvent conditionner et faire évoluer le secteur (normes sur les rejets autorisés, interdiction d'utilisation de certaines substances, etc.).

## Références

- [1] ADEME – Agence de l’environnement et de la maîtrise des déchets (2015). Chiffres clés déchets, édition 2015, 96p.
- [2] AEAG – Agence de l’eau Adour-Garonne (2013). L’eau et les milieux aquatiques du bassin Adour-Garonne, Etat des lieux validé par le comité de bassin du 2 décembre 2013, 128p.
- [3] AELB – Agence de l’eau Loire-Bretagne (2013). Etat des lieux du bassin Loire-Bretagne établi en application de la directive cadre sur l’eau, 272p.
- [4] AIEA – Agence internationale de l’énergie atomique (2013). Effets de la pollution sur les océans et la vie marine, bulletins de l’AIEA de septembre 2013, pp24-25.
- [5] BARRIUSO.E., CALVET.R., SCHIAVON.M., SOULAS.G., (1996). Les pesticides et les polluants organiques des sols, transformations et dissipations, numéro spécial « le sol, un patrimoine menacé ? », pp279-295.
- [6] DAHOUN.N., (2013). Evaluation du taux de contamination par HAP de la faune aux alentours d’un centre à risques : Port de Ghazaouet, 104p.
- [7] GALGANI.F., (2016). Les déchets marins, Institut océanographique Fondation Albert 1er, prince de Monaco, 6p.
- [8] JOEU – Journal officiel de l’union européenne n°L-33 (2006). Règlement n°166/2006 du 18/01/2006 concernant la création d’un registre européen des rejets et des transferts de polluants et modifiant les directives 91/689/CEE et 96/61/CE du Conseil
- [9] KHALANSKI.M & GRAS.M., (1996). Rejets thermiques en rivières et hydrologie : un aperçu sur l’expérience française, Dossier La Houille Blanche n°5, pp13-18.
- [10] Site internet des agences de l’eau, [agencedeleau.fr](http://agencedeleau.fr) – Consulté le 02/09/2017
- [11] Site internet de l’AIDA, réglementation des activités à risques de l’INERIS – Institut national de l’environnement industriel et des risques, [aida.ineris.fr](http://aida.ineris.fr) – Consulté le 08/09/2017
- [12] Site internet du groupe des fédérations industrielles, [gli.asso.fr](http://gli.asso.fr) – Consulté le 29/06/2017
- [13] Site internet de l’institut national de l’environnement et des risques industriels – INERIS, [ineris.fr](http://ineris.fr) - Consulté le 07/09/2017
- [14] Site internet de l’institut national des statistiques et des études économiques – INSEE, [insee.fr](http://insee.fr) – Consulté le 29/06/2017
- [15] Site internet des installations classées et de la prévention des risques et lutte contre les pollutions, [installationsclassées.developpement-durable.gouv.fr](http://installationsclassées.developpement-durable.gouv.fr) – Consulté le 08/09/2017
- [16] Site internet de l’Ocean campus, apprendre et agir pour l’océan de l’association Surfrider Foundation europe, [oceancampus.eu](http://oceancampus.eu) – Consulté le 07/09/2017
- [17] Site de l’observation et statistiques du Ministère en charge de la transition écologique et solidaire, [statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://statistiques.developpement-durable.gouv.fr) – Consulté le 30/06/2017
- [18] Site internet régionaux des chambres de commerce et d’industrie de Bretagne, Normandie, Hauts-de-France et Pays-de-la-Loire – Consulté les 04 et 05/09/2017

- [19] Données 2009 et 2012 de la base de données SINOE, Agence de l'environnement et de la maîtrise des déchets – ADEME
- [20] Données 2014 de l'institut national des statistiques et des études économiques – INSEE
- [21] Données 2015 de la base de données SIRENE, Institut nationale des statistiques et des études économiques – INSEE
- [22] Données 2016 de la statistique européenne – EUROSTAT
- [23] Données 2017 de la base de données ICPE
- [24] Données du recensement 2013 des populations, Institut nationale des statistiques et des études économiques – INSEE
- [31] SOS Mal de Seine (2011) Granulés plastiques industriels sur le littoral français, Rapport initial. Version web consulté le 05/02/2018 - disponible en ligne : [http://maldeseine.free.fr/documents%20granules/RAPPORT\\_version\\_WEB.htm](http://maldeseine.free.fr/documents%20granules/RAPPORT_version_WEB.htm)
- [32] ITAB – Institut technique de l'agriculture biologique (2010) Amélioration de la qualité des laits biologiques : Caractérisation des micropolluants, 110p.